



Économie maritime : 31 200 emplois sur le littoral et le long de l'estuaire de la Loire

Les Pays de la Loire disposent d'une importante façade maritime qui génère des activités économiques diversifiées. En 2013, cette économie maritime regroupe 31 200 emplois, soit 2 % de l'emploi total régional. Le tourisme littoral offre le plus d'emplois maritimes, devant la construction de navires qui, avec ses fleurons industriels, constitue le point fort de la région. Les activités liées aux produits de la mer sont également bien représentées, de même que le transport maritime avec le port de Nantes Saint-Nazaire. Entre 2008 et 2013, l'économie maritime subit des pertes d'emplois, principalement dans la construction de navires mais aussi dans la pêche ou le transport maritime. Depuis 2014, la tendance est toutefois à l'amélioration et de nouvelles activités commencent à se développer autour des énergies marines renouvelables.

Serge Fraboul, Loïc Midy, Insee

Les Pays de la Loire sont ouverts sur le grand large : une façade maritime longue de 450 kilomètres borde la région de part et d'autre de l'estuaire de la Loire. Une grande variété d'activités relevant de l'économie de la mer (activités traditionnelles liées à la présence de ports de commerce ou de pêche, activités industrielles comme la construction navale, activités touristiques sur la côte atlantique) sont autant d'atouts pour la région.

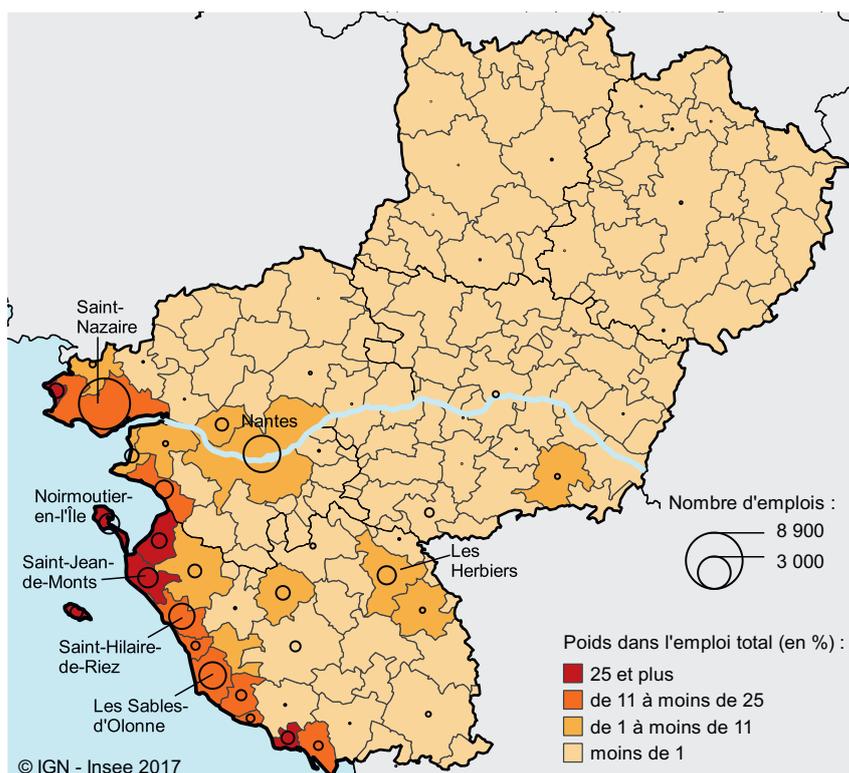
La modernisation des filières traditionnelles, l'exploitation durable des ressources marines et l'émergence de filières nouvelles, comme les énergies marines, sont des enjeux majeurs. Étudier les domaines de l'économie maritime et leurs spécificités par rapport aux autres régions littorales permet de mieux appréhender leur poids et aide à définir des orientations stratégiques régionales.

31 200 emplois maritimes dans les Pays de la Loire

En 2013, l'économie maritime génère 31 200 emplois dans les Pays de la Loire, soit 2 % de l'emploi total ligérien. Cette part est supérieure à la moyenne nationale (1,7 %), mais bien inférieure à

1 Des emplois maritimes le long du littoral et de l'estuaire de la Loire

Nombre d'emplois maritimes et poids dans l'emploi total par bassin de vie des Pays de la Loire



Source : Insee, Connaissance de l'appareil productif (Clap) 2013, Recensement de la population (RP) 2013, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) 2013.

la moyenne des sept régions littorales de la France continentale métropolitaine (3,1 %). En effet, les Pays de la Loire se situent loin derrière Provence-Alpes-Côte-D'azur (PACA) et la Bretagne où les emplois maritimes représentent 6 % de l'emploi total de ces deux régions, et également derrière la Normandie. Toutefois, la région se situe au niveau de la Nouvelle-Aquitaine et devant les Hauts-de-France et l'Occitanie. Le poids de l'économie maritime dans la région est appréhendé à partir du nombre d'emplois dans les activités en constituant le socle. Seuls les emplois directs sont pris en compte, les emplois générés par des activités « indirectes » (sous-traitance, logistique, etc.) ne sont pas mesurés.

Au sein de la région, la Loire-Atlantique compte 17 000 emplois maritimes (2,6 % de l'emploi total) et la Vendée 13 600 (5,2 %). Les emplois sont logiquement concentrés sur le littoral (21 000 emplois) et le long de l'estuaire de la Loire (figure 1).

Des activités diversifiées

Le tourisme littoral est le 1^{er} domaine d'activité dans la région, comme pour l'ensemble des régions littorales. Il occupe 12 600 personnes, soit 40 % de l'emploi maritime (figure 2) contre 50 % pour la moyenne des régions littorales. La construction et réparation navale (8 500 emplois) constitue le 2^e domaine d'activité et le point saillant de l'économie maritime dans les Pays de la Loire. Les produits de la mer procurent 4 400 emplois répartis entre la pêche, l'aquaculture, le commerce et la transformation de poissons, crustacés et mollusques. Le transport maritime et fluvial compte 2 600 emplois, essentiellement implantés dans le port de Nantes Saint-Nazaire. L'intervention publique (administration de la mer, formation, recherche) occupe 1 700 salariés.

Construction navale : des fleurons régionaux rayonnant largement à l'international

Le poids de la construction et réparation navale dans l'économie maritime ligérienne (27 %) constitue la spécificité de la région : cette activité y est trois fois plus importante que pour l'ensemble des régions littorales. Toutefois, en nombre d'emplois (8 500), les Pays de la Loire se situent derrière la Bretagne (9 900) où la réparation et la maintenance navale sont très développées compte tenu notamment de la forte implantation de la marine nationale.

La construction de bateaux de plaisance occupe 3 900 personnes, soit plus de la moitié des effectifs employés en France. Les emplois sont quasi exclusivement localisés en Vendée : la moitié sur le

2 Quatre emplois sur dix de l'économie maritime dans le tourisme littoral

Emplois maritimes par domaine d'activité dans les Pays de la Loire

Domaine d'activité	Emplois maritimes		Indice de spécificité
	Effectifs	Part (en %)	
Tourisme littoral	12 550	40,2	0,8
Construction et réparation navale	8 550	27,4	2,9
Produits de la mer	4 400	14,1	1,1
Transport maritime et fluvial	2 600	8,3	0,7
Intervention publique dans le domaine maritime	1 700	5,5	0,4
Production d'énergie	600	1,9	1,0
Services para-pétroliers et para-gaziers offshore	350	1,1	1,5
Travaux Publics maritimes et fluviaux	150	0,5	0,4
Assurances maritimes	150	0,5	2,1
Extraction de matériaux marins	100	0,3	1,3
Fabrication pose de câbles sous-marins	50	0,2	0,7
Ensemble	31 200	100,0	1,0

Lecture : dans les Pays de la Loire, la part des emplois du domaine de la construction et réparation de navires représente 2,9 fois la valeur de cette part au niveau national. Ce domaine d'activité est proportionnellement 2,9 fois plus présent au sein de l'économie maritime dans la région qu'au niveau national.

Source : Insee, Clap 2013, RP 2013, DADS 2013.

littoral notamment dans les bassins de vie de Saint-Hilaire-de-Riez, Le Poiré-sur-Vie et Noirmoutier-en-l'Île, et l'autre moitié dans l'intérieur des terres, dans les bassins de vie des Herbiers, Challans et La Roche-sur-Yon. Le dynamisme des Pays de la Loire dans ce domaine s'explique par la présence du groupe SPBI (ex. Bénéteau et Jeanneau), leader mondial de la construction de voiliers de plaisance, dont le berceau est situé à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

L'autre secteur phare est la construction de navires et de structures flottantes qui génère 3 800 emplois, principalement situés sur la rive droite de l'estuaire, au sein du complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire. Les deux fleurons actuels sont STX, un des trois leaders mondiaux de la construction de paquebots de croisière, et DCNS qui fabrique des systèmes de propulsion dans son établissement d'Indret. Les autres emplois du domaine sont occupés dans la réparation et maintenance navale, activité très marginale dans la région. L'essentiel du chiffre d'affaires du domaine est réalisé à l'exportation, ventes de paquebots ou de voiliers de plaisance.

Pêche en mer et aquaculture sont bien représentées

Le domaine produits de la mer génère globalement 4 400 emplois, ce qui représente 14 % de l'économie maritime ligérienne, une proportion équivalente à la moyenne des régions littorales. La région se situe au 5^e rang en nombre d'emplois, le 1^{er} étant de loin tenu par la Bretagne (15 000 emplois). Pour la pêche en mer, les Pays de la Loire se situent au 3^e rang national en termes d'effectifs (1 300 emplois) et au 2^e rang pour les ventes en valeur réalisées en criée, les espèces pêchées étant relativement plus valorisables. Les deux tiers des pêcheurs maritimes professionnels sont installés sur la côte vendéenne qui abrite quatre ports de pêche équipés d'une criée (Les Sables-d'Olonne, Noirmoutier-en-l'Île, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et L'Île-d'Yeu) et huit autres points de débarquement. La Loire-Atlantique compte deux ports de pêche (La Turballe et Le Croisic) et 15 points de débarquement. L'aquaculture est présente sur le littoral, employant un millier de personnes dans de petites entreprises le plus souvent familiales.

3 La moitié des salariés de l'économie maritime hors tourisme sont des ouvriers

Répartition des effectifs salariés par domaine d'activité maritime en 2013 (en %)

Domaine d'activité	Catégorie socio-professionnelle			
	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Tourisme littoral	6	9	70	15
Construction et réparation navale	14	23	5	58
Produits de la mer	5	6	17	72
Transport maritime et fluvial	20	15	18	47
Intervention publique dans le domaine maritime	36	35	18	11
Production d'énergie	26	61	2	11
Services para-pétroliers et para-gaziers offshore	19	29	5	47
Travaux Publics maritimes et fluviaux	14	12	5	69
Assurances maritimes	9	24	66	1
Extraction de matériaux marins	44	21	21	14
Fabrication pose de câbles sous-marins	29	29	10	32
Ensemble	13	17	33	37

Champ : salariés de l'économie maritime.

Source : Insee, Clap 2013, DADS 2013.

Elle se résume à la conchyliculture, essentiellement l'élevage d'huîtres et moules dont la région assure respectivement 8 % et 11 % des ventes nationales. Huit emplois sur dix sont localisés sur la côte vendéenne dans les bassins de vie de Beauvoir-sur-Mer et Noirmoutier-en-l'Île. La région se distingue par une activité spécifique en matière d'écloseries de naissains : elle produit ainsi plus de 40 % des naissains d'huîtres creuses vendues en France.

La transformation de poissons, crustacés et mollusques et le commerce et mareyage occupent environ 1 800 personnes. Élément du patrimoine régional, la saliculture s'est positionnée avec succès sur un marché de niche : le sel artisanal à forte notoriété. Il est produit principalement dans les marais salants de Guérande et Noirmoutier-en-l'Île. La production de sel fait travailler 260 personnes (1^{er} rang national).

Le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire au quatrième rang national

Le transport maritime concerne essentiellement l'activité du grand port maritime (GPM) de Nantes Saint-Nazaire, 4^e port national pour le trafic mais loin derrière Dunkerque, Le Havre et Marseille et 1^{er} sur la façade atlantique. En 2013, 27,5 millions de tonnes de marchandises y transitent dont 70 % correspondent à de l'import, essentiellement lié aux approvisionnements énergétiques de la raffinerie de pétrole, de la centrale thermique et du terminal méthanier. Le port diversifie toutefois ses activités en développant les trafics conteneurisés et rouliers. Les activités portuaires génèrent 1 500 emplois sur les sites situés le long de l'estuaire.

Hors activités du GPM, le transport maritime offre 1 000 emplois, ce qui est faible par rapport à d'autres régions telles PACA ou la Normandie, mais le transport de passagers est peu développé dans les Pays de la Loire.

12 600 emplois touristiques sur la côte atlantique

La façade maritime, de la Côte d'Amour à la Côte de Lumière, en passant par la Côte de Jade, attire de nombreux touristes : la population est ainsi multipliée par quatre durant l'été sur le littoral. Le tourisme pèse pour 40 % de l'économie maritime (12 600 emplois), au niveau de la Bretagne et de la Normandie mais nettement en deçà des régions situées plus au sud, notamment PACA et l'Occitanie où la part du tourisme atteint ou dépasse 70 %. Sur l'ensemble des bassins de vie littoraux, le tourisme représente plus de la moitié des emplois maritimes.

L'hébergement est le 1^{er} pourvoyeur d'emplois, hôtels ou campings, ces derniers sont particulièrement présents en Vendée. La

restauration vient ensuite devant le commerce et les loisirs. Le nautisme (voile, surf, etc.) est une activité répandue sur le littoral avec notamment 18 ports de plaisance. La région dispose d'une belle vitrine avec la course à la voile « Vendée Globe Challenge ».

Plutôt des employés dans le tourisme et des ouvriers ailleurs

Les salariés de l'économie maritime hors tourisme sont majoritairement des ouvriers (52 % contre 34 % pour l'ensemble de la région). Ceci est dû à la présence d'activités comme la pêche en mer, la construction navale ou le transport maritime dans lesquelles les métiers manuels sont nombreux. Les cadres, qui sont bien représentés dans le transport maritime ou l'intervention publique (figure 3), sont légèrement plus nombreux que dans l'ensemble de l'économie ligérienne. Ces activités sont très majoritairement masculines : trois salariés sur quatre sont des hommes.

Le profil des salariés du tourisme est différent : sept sur dix sont des employés contre seulement un sur dix dans le reste de l'économie maritime. Les femmes sont majoritaires dans ce domaine où les métiers sont exercés dans l'hôtellerie, la restauration ou le commerce.

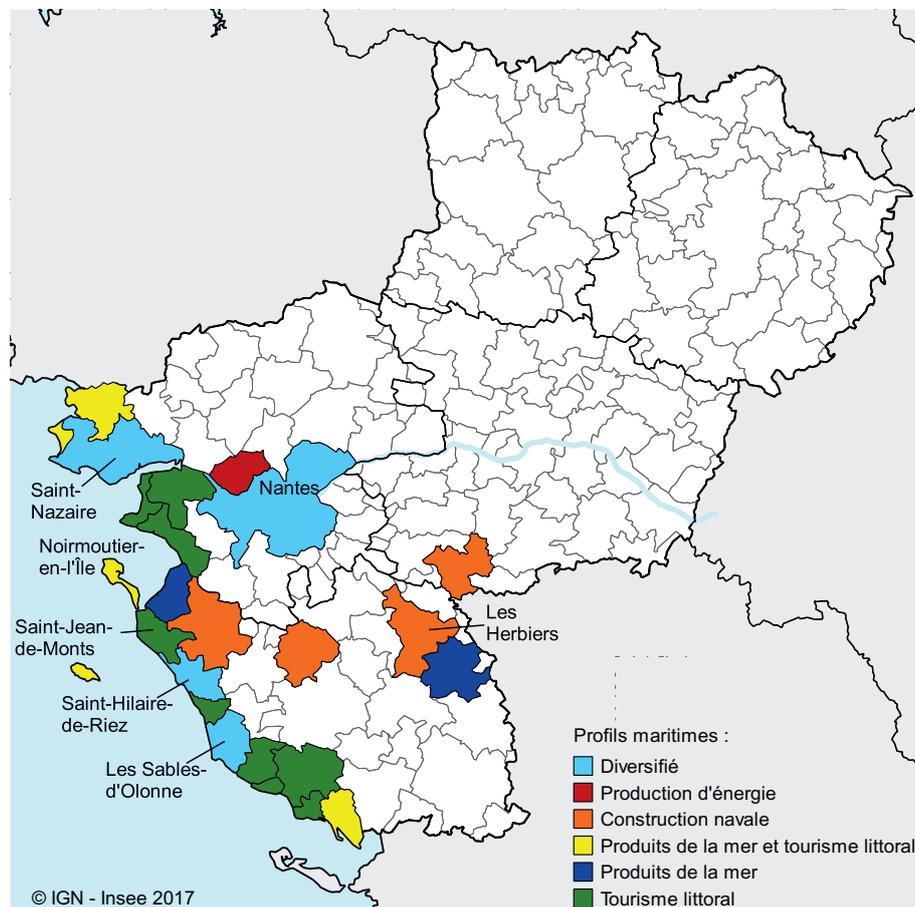
Au sein de l'économie maritime, 11 % des travailleurs ne sont pas salariés, une proportion voisine de la moyenne régionale. Ce sont principalement des patrons-pêcheurs, des chefs d'exploitations conchylicoles ou des paludiers (30 % des effectifs du domaine produits de la mer sont non-salariés) ainsi que des propriétaires d'hôtels, de campings ou de restaurants, ou de la main-d'œuvre familiale. En 2013, les établissements de l'économie maritime, hors activités de la pêche et de l'aquaculture en mer, ont produit une richesse de 1,6 milliard d'euros. Cela représente 2,5 % de la richesse dégagée dans les Pays de la Loire pour 1,8 % des emplois. Les deux principaux domaines, le tourisme littoral et la construction navale, produisent une richesse équivalente de l'ordre du tiers du total.

Des profils divers selon les bassins de vie

L'économie maritime pèse plus de 10 % de l'emploi total dans tous les bassins de vie situés sur la côte atlantique, excepté ceux d'Herbignac et Saint-Père-en-Retz. Cette proportion dépasse le quart de l'emploi total dans cinq bassins de vie, en particulier Noirmoutier-en-l'Île, La Turballe et L'Île-d'Yeu où les activités liées aux produits de la mer se conjuguent à celle du tourisme.

4 Des activités maritimes diverses selon les bassins de vie

Profil maritimes des bassins de vie des Pays de la Loire



Source : Insee, Clap 2013, RP 2013, DADS 2013.

Le bassin de vie de Saint-Nazaire est le plus diversifié (figure 4) avec ses communes littorales, ses ports de pêche, son complexe industrialo-portuaire. Deux bassins de vie sur la côte vendéenne offrent également une large palette d'activités maritimes : Les Sables-d'Olonne et Saint-Hilaire-de-Retz où sont recensés des emplois dans les domaines du tourisme, des produits de la mer et de la construction navale. L'économie de la mer est également présente à l'intérieur des terres ou le long de l'estuaire de la Loire. Le bassin de vie de Nantes figure au 2^e rang en termes d'effectifs, avec des emplois dans le transport maritime, dans la construction navale ou dans l'intervention publique. Des établissements du secteur de la construction de bateaux de plaisance sont implantés en Vendée intérieure, dans les bassins de vie des Herbiers, Le Poiré-sur-Vie et Challans mais également dans celui de Cholet en Maine-et-Loire.

Des pertes d'emplois entre 2008 et 2013 concentrées dans la construction navale

Au cours des années 2008-2013, dans un contexte économique difficile, le domaine

maritime n'est pas épargné. La construction et réparation navale est le secteur le plus touché avec 1 900 emplois supprimés, soit 20 % des effectifs. La construction de bateaux de plaisance ressent durement la crise de 2008-2009 qui entraîne chute des commandes, restructurations et nombreuses suppressions de postes, au total 900 emplois sont perdus entre 2008 et 2013. Les pertes d'emplois surviennent plus tardivement dans la construction de navires mais un nombre équivalent d'emplois est supprimé sur cette période.

Les pertes sont moindres dans le transport maritime : 200 emplois supprimés, essentiellement dans le port de Nantes Saint-Nazaire dont l'activité recule au cours de la période du fait du ralentissement des échanges mondiaux en 2008 et 2009. Le nombre de marins-pêcheurs et de personnes employées dans le commerce de poissons recule, notamment du fait de la non-attractivité des métiers et de la baisse des captures de pêche. À l'inverse, les effectifs progressent dans l'aquaculture et la transformation de poissons, crustacés et mollusques. Au total, les emplois liés à l'exploitation des ressources de la mer se replient très légèrement (- 100) sur les années 2008-2013.

Le tourisme littoral tire son épingle du jeu : l'emploi progresse sur la période avec 400 créations de postes, principalement dans la restauration.

Toutefois, la tendance est à l'amélioration dans les années 2014 et 2015 : les carnets de commande sont remplis pour la construction de paquebots de croisière jusqu'en 2020 et les effectifs repartent à la hausse. L'activité redémarre également pour les voiliers de plaisance. La production française de voiliers et de yachts à moteur augmente de 20 % en volume sur la période. Le secteur de la pêche se porte mieux. Enfin, la fréquentation hôtelière et le tourisme progressent. Avec le développement attendu des énergies marines renouvelables (encadré), l'économie maritime devrait créer des emplois dans les prochaines années. ■

Les énergies marines renouvelables (EMR), un fort potentiel de développement dans les Pays de la Loire

Suite au Grenelle de la mer, l'objectif de la France est de produire au moins 23 % de sa consommation d'énergie finale à partir des énergies renouvelables d'ici à 2020. L'État a lancé plusieurs appels d'offres pour planifier la construction de parcs éoliens en mer.

Dans les Pays de la Loire, deux projets de parcs éoliens posés sont en cours. Le premier, prévu au large de Saint-Nazaire, compterait 80 éoliennes pour une puissance de 480 mégawatts. Le second au large de L'Île-d'Yeu et Noirmoutier-en-l'Île comprendrait 62 éoliennes d'une puissance de 496 mégawatts (soit l'équivalent de la consommation annuelle des habitants de la Vendée). La mise en service progressive des deux parcs est prévue à partir de 2021.

La filière EMR des Pays de la Loire représente aujourd'hui le 1^{er} pôle EMR français. Elle compte à la fois de nombreux centres de recherche et développement (R&D) et de formations fédérés au sein du réseau WEAMEC, ainsi que de nombreuses entreprises dont de grands acteurs industriels tels que GE-Renewable Energy (ex-Alstom), STX, DCNS Energie et des PME organisées notamment autour du Business Cluster EMR de Neopolia.

Sources et définitions

L'**économie maritime** rassemble les activités utilisant les ressources maritimes ou qui ne pourraient exister sans la mer. L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) les a classées en onze domaines (figure 1).

Le **périmètre de l'économie maritime** est défini à partir des établissements pour les emplois hors tourisme. Des activités principales exercées (APE) permettent de classer sans ambiguïté une partie d'entre eux dans l'économie maritime. Pour ces APE appelées 100 % maritimes (pêche en mer, construction de bateaux de plaisance, etc.) tout l'emploi est compté comme maritime. En revanche, d'autres activités maritimes ne trouvent pas de traduction directe en termes d'APE, une liste d'APE potentiellement maritime (exploitation et transformation des algues, etc.) a ainsi été élaborée. Pour les établissements de ces secteurs, la décision de les inclure dans le champ découle d'une présélection automatique à partir de mots-clés, complétée d'une expertise.

L'**emploi touristique** est estimé à partir du degré de « touristicité » des secteurs d'activité concernés par le tourisme : dans les activités 100 % touristiques (hébergement), tout l'emploi est considéré comme touristique, dans les activités partiellement touristiques (restauration), l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents. Il ne concerne que les emplois locaux liés au tourisme, c'est-à-dire ceux induits par la présence de touristes.

L'emploi touristique maritime est limité à l'espace littoral, soit 17 bassins de vies littoraux dans les Pays de la Loire. Un **bassin de vie** est défini comme le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Un **bassin de vie est classé en catégorie littorale** si, parmi les communes qui le composent, la plus forte capacité d'hébergement se situe dans les communes classées en espace littoral.

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Insee et le Conseil régional des Pays de la Loire (Cédric Poissonnet et Bernard de Castelbajac), en collaboration avec la Direccte des Pays de la Loire (Yann Sicamois).

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication
Pascal Seguin

Rédactrice en chef
Myriam Boursier

Bureau de presse
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Juin 2017

Pour en savoir plus

- Colas S. *et al.*, *L'économie maritime : des activités diverses et localisées*, Insee Première, n° 1573, novembre 2015.
- Coutard G. *et al.*, *24 400 emplois sur le complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 18, juin 2015.
- *Monographie de la façade Nord-Atlantique-Manche Ouest*, Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique – Manche Ouest, septembre 2016.
- *Économie maritime en Bretagne : changer de regard*, CESER de Bretagne, octobre 2014.

